canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

POL CANT INFORMATION

MAGAZINE DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE
Nº66 MARS 2007

Reportage

POLICE DE L'AIR A LOS ANGELES

pp 22-25

POLICE cantonale vaudoise

POLICE
cantonale vaudoise

canton de vaud

Soucieuse de pouvoir répondre en tout temps aux attentes de la population et dans la perspective d'adapter ses effectifs, la gendarmerie vaudoise recherche des

Policiers ou policières titulaires d'un certificat/brevet professionnel

En fonction de votre affectation (poste, unité d'intervention, unité spéciale), décidée d'un commun accord, vous serez amenés à:
- Surveiller, prévenir et intervenir, 24 heures sur 24, sur l'ensemble du territoire cantonal, dans les domaines relevant de la circulation, de la police d'ordre et de la police de la navigation
- Exercer la police judiciaire, seul-e ou en collaboration avec la police de sûreté
- Assumer des activités liées à la prévention de la criminalité et à la police de proximité
- Accomplir des tâches administratives
- Être intégré-e dans une unité de maintien de l'ordre (SO/MO)

Votre profil:
- Vous avez suivi avec succès une école de police
- Vous avez moins de 45 ans et jouissez d'une excellente santé
- Vous maîtriser la langue française et les outils informatiques standard
- Vous disposez d'une certaine mobilité professionnelle
- Vous aimez le contact avec la population et désirez contribuer à la bonne image de la police cantonale
- Vous êtes au bénéfice d'une excellente réputation

Nous vous offrons:
- D'élargir votre horizon en exerçant une activité enrichissante, diversifiée et couvrant l'ensemble des missions de sécurité publique
- De bénéficier des avantages d'un grand corps (650 collaborateurs-trices) avec d'excellentes possibilités de formation et de promotion
- Des conditions salariales et sociales attractives
- La possibilité de travailler dans le cadre de contrats de prestations conclus ou à conclure avec plusieurs communes vaudoises

Entrée en fonction: à convenir

Dans le cadre de la procédure de sélection, chaque candidat-e sera évalué-e sur ses connaissances générales et professionnelles (français, culture générale, tir) et fera l'objet de tests divers (psychotechniques et de personnalité).

Pour tous renseignements:

Division des ressources humaines de la police cantonale vaudoise
Centre Blécherette
1014 Lausanne
tél. 021 644 82 19
e-mail: urh@polcant.vd.ch
internet: www.police.vd.ch

Les offres manuscrites, accompagnée d'un CV, sont à envoyer à l'adresse susmentionnée.
Nous vous assurons d'une totale discrétion.

POL CANT INFORMATION

Editeur
Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise,
centre Blécherette, 1014 Lausanne

Rédacteur responsable
Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition
Olivier Rochat

Rédacteurs
Jean-Luc Agassis, Pierre-André Délitroz, Olivier Rochat, Jean-Philippe Narindal, Tony Maillard, Patrick Suhner, Christian Lovis, Carole Preciado, Pierre Alain Devaud, Claude Wyss-Brunner

Changement d'adresse ou contact avec la rédaction
presse.police@vd.ch ou 021 644 81 90

Photos
Gabriele Fusco, Charles Dagon, Mohammed Zouhri, Guy Vuffray, Olivier Rochat, André Tardent, Carine Mattile

Conception et réalisation
Tasmanie SA, Lausanne

Publicité
Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Tél. 021 644 81 90
Fax. 021 644 80 29
presse.police@vd.ch

Phototlithos et impression
Presses Centrales Lausanne SA

© Police cantonale vaudoise.
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur. Paraît 4 fois par an en 4'ooo exemplaires. Tirage contrôlé par la REMP (3'153 exemplaires).
Revue distribuée gratuitement à tous les membres des polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

www.police.vd.ch

Sommaire

Polcant Nº 66, septembre 2007

ÉVÉNEMENTS
8 Les meilleures images de l'EA 2006

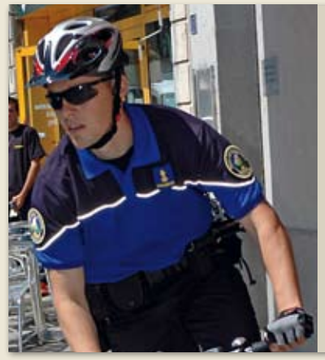

ÉVÉNEMENTS
11 Cours de conduite pour la patrouille cycliste de Rolle
L'utilité du vélo pour la police de proximité

ÉCLAIRAGE
16 L'Info-centre: un soutien aux policiers du terrain
Il récolte les documents produits et gère les renseignements recueillis

HISTOIRE
Les huissiers du Conseil d'Etat 6

CULTURE
Aux services secrets de Sa Majesté ou de l'origine de l'espèce 14
Ce Vaudois.. épilogue 15

ÉCLAIRAGE
Opérateur de Trafic 20

REPORTAGE
Police de l'air à L.A. 22

PERSONNEL
Promotions 26
Nouveaux collaborateurs et retraités 28

PAROLE AUX SYNDICATS
La réforme policière 29

PUBLI-REPORTAGE
1123 points et 22 étoiles 30

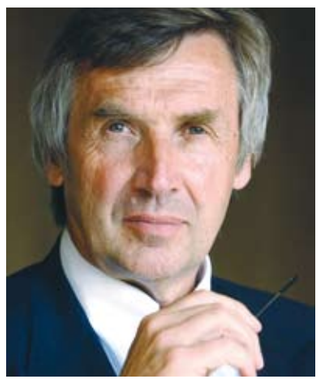

LE VOLANT NE RENDRAIT-IL PLUS FOU?

Par Eric Lehmann - Commandant de la Police Cantonale

Il y a tout juste quatre ans, fort du rapport [1] très documenté de l'office fédéral des routes traitant des mesures à prendre en matière de sécurité routière, nous avons décidé et lancé l'opération «Apaisement de la conduite sur les routes et autoroutes vaudoises».

Basée sur un dispositif évolutif de radars placés sur l'ensemble du territoire en fonction de critères précis tels les lieux accidentogènes ou propices à un comportement inadapté, cette opération a été accompagnée par des aménagements routiers considérables, ronds-points ou améliorations diverses et, bien entendu, sur le plan fédéral, par l'entrée en vigueur d'un nouveau taux d'alcoolémie désormais fixé à 0,5°/°°
Les résultats sont là; j'en rappelle ici les plus significatifs:

2003: 61 morts, **2004**: 56 morts
2005: 45 morts, **2006**: 37 morts

Décrié par une minorité, dont, et ce fut assez surprenant, quelques associations prônant la défense de l'automobiliste, «l'apaisement de la conduite» semble aujourd'hui accepté par tous, donnant à penser que le volant semble rendre moins fous ceux directement visés par notre action.

Car derrière les chiffres, derrière les aspects émotionnels liés à la sécurité routière, se cachent des comportements à forte responsabilisation personnelle. Dans son traité sur la sécurité routière, Barjonet(2) apporte une première hypothèse:» Si l'on admet que la société est divisée en classes sociales qui s'opposent (pouvoirs, style de vie...) alors peut on accepter que les choses se différencient aussi en matière de conduite routière (...) La vie quotidienne est remplie de conflits relatifs au pouvoir, à l'autorité, au prestige. Il n'y a pas de raison particulière pour que les rapports sociaux routiers échappent à ces caractéristiques.»

A suivre son raisonnement on peut donc penser qu'au volant, le conducteur, outre son permis de conduire, transporte avec lui sa propre motricité, ses capacités visuelles, auditives, cognitives, mais aussi son statut social, son interprétation des lois et des règles, voire la liberté qu'il s'accorde à les transgresser peu ou prou.

L'ambiguïté du positionnement de chacun face à cette question est totale car appuyée, pervertie par un conditionnement absolu voulu et entretenu par les constructeurs. En y réfléchissant, aucun de nous ne possède la voiture idéalement adaptée à ses propres besoins; trop puissante, trop rapide, trop gourmande, trop dotée d'instruments ou d'accessoires inutiles, trop fragile dans l'accomplissement de ses fonctions les plus nobles et nécessaires: transporter une ou plusieurs personnes d'un point à un autre sans contrainte horaire et à un prix le plus bas possible. Elle n'est, en définitive, et pour notre plus grand malheur, qu'une composante du statut social et parfaitement révélatrice des attitudes psychologiques individuelles ou, comme l'écrit Zarifian (3) :» Les règles du savoir-vivre en société disparaissent aussitôt que l'individu se met au volant et donne libre cours à sa vraie nature, devenant souvent grossier et agressif».

«Gagner des vies humaines, par tous les moyens»

Chez le criminel de la route, et avant la destruction de son véhicule, son propre trépas ou ses graves blessures, la mise en danger de sa vie et celle des autres est une déviance parfaitement inconsciente qui, curieusement, semble réjouir certains philosophes constatant, comme Delfour (4) :»La délinquance routière est une soupape sociale qui permet à la société de vivre paisiblement en ménageant à chacun un lieu où les transgressions sont possibles, conduisant à une forme de jouissance chargée parfois d'adrénaline».

A suivre son raisonnement, et je suis pas sûr de le vouloir, il parie sur une société moins paisible dès lors que l'exutoire routier en serait absent.
Et il n'est pas le seul; j'ai conservé dans ma documentation, un papier paru dans la presse spécialisée, vantant les mérites de la Porsche 9966 GT2 «la plus radicale de toutes les 911, le genre d'auto qui vous met le cerveau en zone plaisir dès que vous la voyez et en zone pré-orgasmique rien qu'en s'asseyant à son volant (...) une authentique bête de race qui sait à la fois vous envoyer le cerveau sur la plage arrière en cas d'accélération à donf (sic) On n'a qu'une envie: mettre du gaz, tout le temps. C'est ce que l'on appelle une auto jouissive et généreuse.»

Entendons-nous bien!
Je me réjouis à l'idée, qu'en fonction de ses possibilités économiques, de son plaisir ou de ses envies, il reste à chacun le droit et la liberté d'acquisition du véhicule de son choix comme il lui appartient de choisir son bord politique, son style de vie ou sa culture. Mais, et reprenant à mon compte le dépit d'un urgentiste confronté jour après jour à la morbidité routière:» A la condition que l'on cesse d'être sourd au bruit de la détresse humaine dès lors qu'elle est confrontée au malheur engendré par l'accident sous prétexte qu'elle est devenue parfaitement banale».

Dans une étonnante confession, étonnante car exceptionnelle, l'ancien pilote de rallye, Bernard Darniche (5), juge que «Nul n'est plus incompétent qu'un pilote pour penser «automobiliste», habité par la passion, doté d'un savoir-faire inaccessible au commun des mortels, il est l'incarnation (...) du contre-exemple». Dans le même texte, paru en préface du dernier ouvrage de Bailet (6), il dit aussi les véritables responsabilités en émettant le vœu que la conduite automobile figure au programme de l'enseignement scolaire afin que «l'automobile ne soit pas qu'une partie de gendarmes et voleurs».

Que souhaiter de plus?

«GAGNER DES VIES HUMAINES, PAR TOUS LES MOYENS»

[1] **Rapport final du DETEC**
Elaboration des fondements d'une politique nationale de sécurité routière, 2002
[2] **Sécurité routière**, 1992
Pierre-Emmanuel Barjonet
[3] **Edouard Zarifian**, psychiatre
Le Petit Freud 1998
[4] **Jean-Jacques Delfour**
La délinquance routière, 2001
[5] **Bernard Darniche**
Plusieurs fois champion d'Europe
[6] **Jean-Marc Antoine Bailet**
Of de gendarmerie, Dr en psychologie
Le Volant rend-il fou? 2006

Documentation et photos d'époque mises à disposition par M. J-L Aeschlimann.

LES HUISSIERS DU CONSEIL D'ÉTAT

Tout d'abord, un peu d'histoire. Vous l'aurez deviné, celle des huissiers du Grand Conseil et du Conseil d'Etat vaudois commence bien évidemment en 1803.

Assermentation 1957 (en haut) et le Sergent Berger en compagnie des huissiers de 1959 (en bas)

Cette année-là, dans sa séance du 23 avril, soit neuf jours après sa nomination, le Petit Conseil, pouvoir exécutif de l'époque, décida de constituer un corps d'huissiers: «Les huissiers du Petit Conseil». La nouvelle autorité considéra que l'effectif serait de quatre membres et que ceux-ci devaient exercer leur fonction en portant un uniforme vert et blanc, afin qu'ils puissent êtres reconnus par tous les citoyens.

Par la suite, l'article 39, de la Loi sur l'organisation du Conseil d'Etat du 23 février 1863, fixa le nombre d'huissiers à six, l'un d'eux étant désigné comme huissier en chef. Toutefois, selon l'Annuaire officiel du Canton de Vaud, ce dernier titre ne semble pas avoir été attribué avant 1870, puisque le premier huissier-chef y figurant est M. Philippe Mandrin, de 1870 à 1878. Actuellement, cette fonction est remplie par M. Jean-Luc Aeschlimann. Il a succédé au 11e huissier-chef en 1996, pour diriger 6 huissiers, dont les tâches sont réparties entre le Grand Conseil et les conseillers d'Etat.

De nos jours, peu de citoyens connaissent réellement le travail de nos huissiers. Il faut les voir à l'œuvre, pour mesurer la diversité de la tâche, passant d'un bureau ou d'un bâtiment à l'autre, distribuant courriers et dossiers, sans oublier l'organisation des réceptions officielles et autres cérémonies, au cours desquelles ils doivent assurer une présence protocolaire. Qu'il s'agisse de la visite d'une personnalité politique étrangère ou de l'assermentation de plus de 200 personnes naturalisées, aucun droit à l'erreur! Tout doit être minuté et ceci jusqu'à la collation. A ce sujet, M. Jean-Luc Aeschlimann explique: «Nous ne sommes pas toujours occupés par les congrès et les apéritifs. Il y a aussi le travail effectué pour les départements.» Il précise encore qu'il est difficile de tenir à 100% le plan des activités. «Le Conseil d'Etat est prioritaire. Nous sommes constamment à sa disposition et, quand nous le pouvons, nous cherchons toujours à anticiper les demandes des magistrats. D'ailleurs, quelle que soit la mission, les imprévus sont de la partie et se règlent généralement dans l'urgence.» Y aurait-il des anecdotes? Des sourires s'affichent... mais sans plus. L'huissier-chef rappelle d'emblée que la discrétion est de rigueur dans la règle des 4 D, complétée par le dévouement, la disponibilité et la débrouillardise.

Les huissiers mettent également l'accent sur les aspects humains et honorifiques de la fonction, dont l'un des principaux retours est la considération. Ils reconnaissent tous que, sans elle, la profession n'a plus d'intérêt. Ils sont aussi unanimes pour le port de leur tenue officielle. L'un d'eux a profité de donner l'exemple d'une réception, dans laquelle il officiait en tenue civile et il s'était trouvé fort gêné d'être salué avec le titre de M. le Conseiller d'Etat. Tous affirment que le protocole a son importance, même s'il peut paraître folklorique aux yeux de certains. Son application méticuleuse incite le respect et montre aux hôtes l'intérêt qui leur est conféré. L'huissier, c'est l'homme de la situation qui maîtrise l'art de recevoir, en donnant de sa personne. Il met un point d'honneur afin que tout se déroule le mieux possible.

Cela dit, l'huissier, en tenue d'apparat d'époque, reste le seul symbole public encore actif qui lie la politique vaudoise à ses origines. D'ailleurs, il suffit de regarder une photo prise en 1957, lors de l'assermentation de nos autorités et de la comparer avec une plus récente en noir et blanc, pour douter de l'époque... était-ce vraiment en 1989?

Jusqu'à ce jour, la garde-robe de nos huissiers a évolué au gré de la mode, toutefois sans risque de la devancer. Il en est ainsi pour la redingote à queue de pie, qui a été remplacée par un blaser sinople, dès 2004. Quant à la tenue d'apparat, elle n'a pas fondamentalement changé, si ce n'est à quelques détails près. Elle se compose toujours du bicorne napoléonien et du grand manteau aux couleurs vaudoises, faisant ainsi du mot «costume» un synonyme de «coutume».

Pour chaque type d'événement particulier, un protocole d'engagement règle le nombre d'huissiers nécessaires, ainsi que la tenue qui doit être portée. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'accompagner le Conseil d'Etat in corpore ou son président, l'huissier-chef porte le sceptre cantonal et se place à la gauche du président. Il doit constamment tenir le bâton officiel de la main droite et toujours l'incliner vers le représentant du gouvernement. D'ailleurs, il s'agit là d'un objet particulier qui mériterait que l'on s'y intéresse, car il possède aussi son histoire.

Tony Maillard

LES 7 HUISSIERS ACTUELLEMENT EN SERVICE

M. Aeschlimann Jean-Luc, département des institutions et des relations extérieures.
M. Bourguignon Nicola, département de la sécurité et de l'environnement.
M. Chevalley Jacques, département de l'économie.
M. Colliard Didier, département des infrastructures.
M. Durand Pierre-Alain, département de la santé et de l'action sociale.
M. Follonier Roland, département de la formation et de la jeunesse.
M. Oberson Charly, département des finances.

L'EA 2006 EN IMAGES

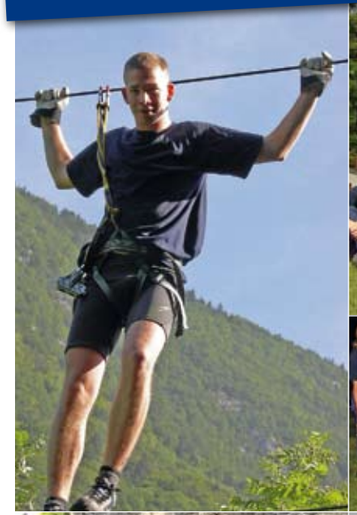

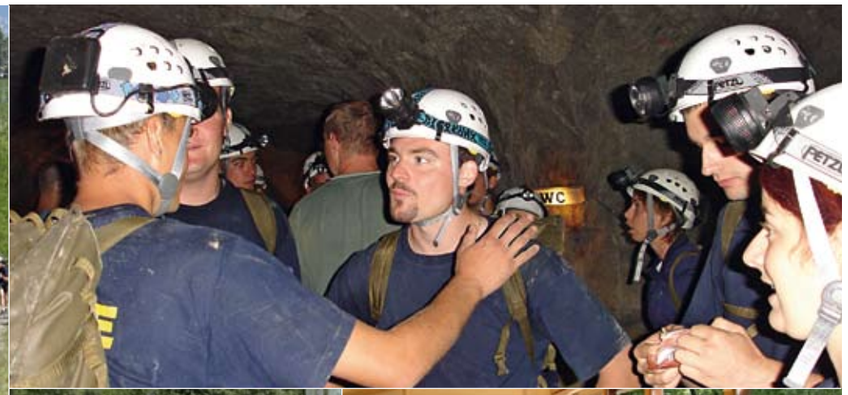

COURS DE CONDUITE POUR LA PATROUILLE CYCLISTE DE ROLLE

L'utilité du vélo pour la police de proximité

Fin juillet 2006, en accord avec la commune qui souhaitait se doter d'une patrouille cycliste, le poste de Gendarmerie de Rolle a fait l'acquisition de deux VTT. Les 14 et 15 septembre 2006, le sergent Ronald Marendaz et le gendarme Waber ont suivi un cours de conduite spécialement destiné aux patrouilles cyclistes dispensé par la société *bikepatrol.ch* à Thoune.
Mieux qu'un texte, les photographies suivantes décrivent le caractère technique et sportif du programme de formation élaboré par les deux instructeurs pour les six gendarmes participants. On peut notamment y voir comment le vélo s'intègre dans la technique policière et son utilité. L'entraînement s'est fait dans un roller-rama pour disposer des infrastructures de rampes, d'escaliers, de barrières etc. et dans un stand de tir, pour l'extérieur.

Carole Preciado

LES AVANTAGES DE LA PATROUILLE CYCLISTE

Un moyen de transport tout terrain
Donne accès à des endroits souvent inaccessibles en voiture (quais, cul-de-sac, voies le long du chemin de fer, chemins forestiers). Permet une intervention rapide

La discrétion du vélo
Permet de faire plus de passages. Facilite les contrôles de police

La vitesse qui s'adapte au pas du passant
Permet un meilleur contact

L'association sport/travail
Donne une image de gendarme sportif et décontracté

L'attrait de la nouveauté
Attire la sympathie

L'équipement spécifique (membrane Police, éclairage)
Renforce la visibilité vis-à-vis de la population, des visiteurs et des commerçants qui sont rassurés. Permet la patrouille de nuit

Bikepatrol.ch est une société privée créée par quatre policiers de Thoune. Son but est de promouvoir, par la formation, le développement des patrouilles cyclistes dans la police comme dans les services de secours et de sécurité. Le chef instructeur Roger Pfister a suivi une partie de sa formation auprès du LAPD Bike team de Los Angeles. Sa formation est en cours de reconnaissance auprès de l'Institut suisse de police.

Au 01.01.2007, les deux VTT avaient déjà parcouru 515 kilomètres au total.

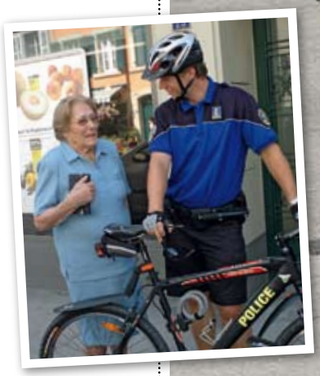

JEU D'ÉQUILIBRE

CHUTE LATÉRALE

MOYEN D'ENTRAVE

LA FOUILLE

JEU D'ÉQUILIBRE
Dans un espace fermé, croisement et blocage sans mettre le pied à terre.

CHUTE FRONTALE
Le gendarme doit apprendre à rouler sur l'épaule (comme dans les arts martiaux) afin de ne pas se blesser le dos.

CHUTE LATÉRALE
Apprendre à tomber de côté avec son vélo en arrondissant le dos sans mettre la main au sol pour tenter de se protéger et en gardant le pied sur la pédale.

LE VÉLO COMME MOYEN DE DÉFENSE
La roue avant ou inversément la roue arrière peut s'utiliser comme une arme défensive

LE TIR
Après une chute latérale, voici la correcte posture de tir (pointé)

LE VÉLO COMME MOYEN D'ENTRAVE
Ici le gendarme fait perdre l'équilibre à l'agresseur en l'attirant au-dessus du vélo.

LA FOUILLE
Le vélo sert à plaquer et à maintenir la personne récalcitrante contre le mur.

LE CONTRÔLE DE ROUTINE
Les deux vélos servent de barrière psychologique. Les agents se tiennent à distance afin de ne pas recevoir leur cycle dans les jambes.

CHUTE FRONTALE

MOYEN DE DÉFENSE

LE TIR

LE CONTRÔLE DE ROUTINE

LE FREINAGE D'URGENCE

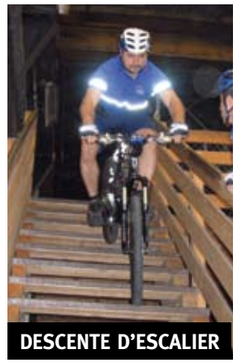
DESCENTE D'ESCALIER

DÉRAPAGE 90° - 180°

DESCENTE DE PENTE + ÉVITEMENT D'OBSTACLE

OBSTACLE ET EXERCICE D'ÉQUILIBRE

LE FREINAGE D'URGENCE
Entraînement au freinage avant et arrière, selon la nature du sol, avec ou sans évitement d'obstacle.

LA DESCENTE D'ESCALIER
L'entraînement sert à apprivoiser la peur de la chute.

LE DÉRAPAGE À 90° et 180°
Se révèle utile pour les interpellations.

PETIT TOUR DU MONDE DES PATROUILLES CYCLISTES DE LA POLICE ET DES SERVICES DE SECOURS

CHINE

HOLLANDE

ALLEMAGNE

ANGLETERRE

FRANCE

ETATS-UNIS

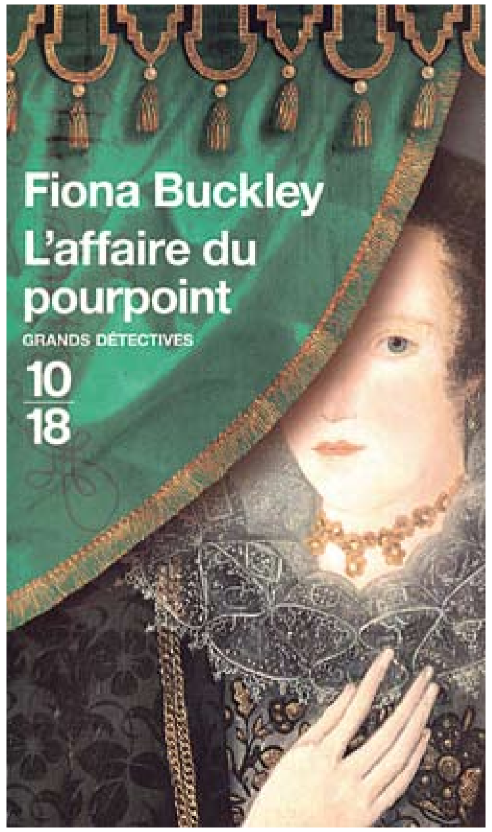

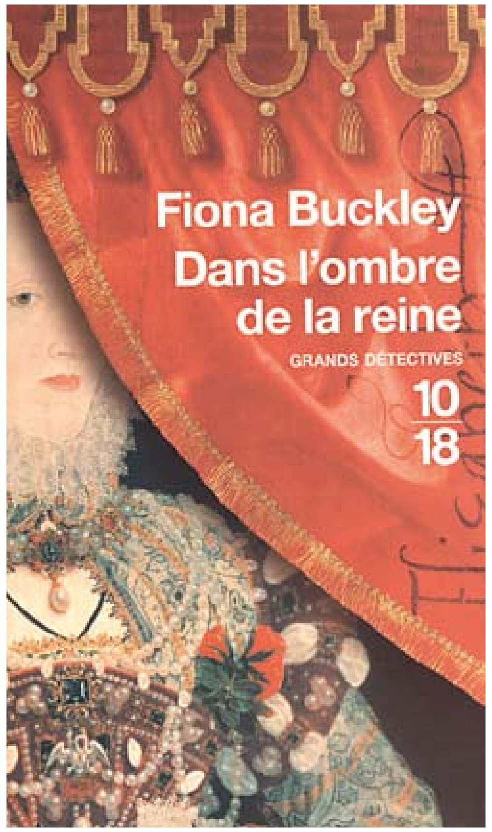

AUX SERVICES SECRETS DE SA MAJESTÉ OU DE L'ORIGINE DE L'ESPÈCE!

Ursula Faldene Blanchard de la Rose ou plus simplement Ursula Blanchard est un personnage créé par la britannique Fiona Buckley, alias Valerie Anand, auteur également de Bridges over Time, qui relate l'histoire d'une famille anglaise du XI^e^ au XIX^e^ siècle.

UN PEU D'HISTOIRE? VOUS N'Y COUPEZ PAS!
Or donc, Dame Blanchard vit au XVIe siècle, à la cour de la Reine Elisabeth Ière d'Angleterre. Début d'un cycle romanesque qui compte à ce jour 8 titres publiés en anglais entre 1997 et 2004, dont deux traduits en français et publiés fin 2006, aux Editions 10 – 18, dans la série Grands détectives.

Cette jeune femme, veuve récente et mère d'une petite fille, est engagée à la cour pour y servir en qualité de dame d'honneur de celle que la grande histoire surnommera la reine vierge.

Elisabeth 1ère naît en 1534. Elle est la fille d'Henry VIII, le barbe bleu aux six épouses. Sa mère - 2e de la série!- est Ann Boleyn qui finit sur l'échafaud pour fait d'adultère et parce que cela arrangeait bien le monarque, libre de passer à la troisième!
Il est utile de rappeler ici qu'en pleine période de la Réforme protestante, Henry VIII qui se voyait refuser le divorce de sa première épouse, s'autoproclama chef de l'église catholique d'Angleterre en 1533.

A son décès en 1547, il laisse le trône à son fils Edouard VI, champion des calvinistes. Celui-ci ne règne que 6 ans, avant de passer le flambeau à sa sœur aînée, la douce Marie la sanglante, championne du parti catholique et de l'allumage des bûchers pour hérésies. A son avènement en 1558, Elisabeth calme le jeu entre factions religieuses et impose les règles de l'anglicanisme encore en usage de nos jours.

Tout cela pour dire quel est le climat régnant à la cour au moment où débute la série policière dont Dame Blanchard est l'héroïne.

PREMIERS TITRES
«Dans l'ombre de la reine» et «L'affaire du pourpoint» sont les deux premiers ouvrages publiés par 10-18 l'automne passé.

Nous sommes en 1560. On y apprend ainsi quels sont les événements familiaux qui ont poussé Ursula Blanchard à entrer au service de sa souveraine. Laissée sans le sou par son défunt, l'héroïne vivote jusqu'au jour où sa situation est connue de la reine qui lui confie sa première mission.

Il s'agit en fait, pour la rassurer, de vivre auprès d'Amy Dudley, épouse du Grand écuyer d'Elisabeth, dont les mauvaises langues prétendent qu'il est plus que cela... Amy Dudley, victime d'un cancer du sein, appelé différemment à cette époque, est persuadée que son mari veut l'empoisonner. On la retrouvera morte au bas d'un escalier. Le meurtre de son propre domestique pousse Ursula à enquêter sur les assassins. Cette piste la conduit à découvrir un complot fomenté par des nobles catholiques en faveur de Marie Stuart, cousine d'Elisabeth et prétendante au trône d'Angleterre, celui d'Ecosse ne lui suffisant pas.

Dans «L'affaire du pourpoint», les comploteurs ne se sont pas calmés et ont ajouté la fabrication de la fausse monnaie afin de torpiller l'économie anglaise et par là, la réputation encore fragile d'Elisabeth.

Ursula, nous l'avons dit, est veuve. Elle épouse un second mari qui la tirera d'une mauvaise situation. Las! Monsieur est catholique et fait tache à la cour. Après deux titres, chacun repartira de son côté. Monsieur à ses conspirations, Madame à son sens des responsabilités pour sa souveraine et au plaisir des enquêtes et de l'espionnage – n'ayons pas peur des grands mots!

Il y a lieu de relever ici qu'à la même époque, mais en France, la reine Catherine de Médicis avait engagé un escadron volant de jolies femmes, lesquelles avaient pour mission de soutirer, sur l'oreiller, les secrets de la noblesse ou des diplomates étrangers. Ursula Blanchard, pour le moment du moins, ne joue pas ce genre de rôle!

Début d'un cycle historique. Rappelons que le siècle d'Elisabeth fut considéré comme le siècle d'or de l'Angleterre avec Shakespeare comme figure de proue. Des événements d'un calibre international viendront égayer cette époque: la reine envoie ses meilleurs marins à la conquête du monde. A leur tête, Francis Drake que l'on retrouvera en 1588 lorsqu'il abattra la puissance espagnole et son invincible armada. Côté plus noir, Elisabeth se débarrassera de sa trop gênante cousine Marie Stuart en la faisant décapiter en 1587.

Au début de cette série que nous venons de vous présenter, on peut se dire que l'auteur a choisi une période faste et que ce n'est pas la matière qui va lui manquer pour couvrir les nombreuses années de l'histoire de la perfide Albion.

Jean-Luc Agassis

Ce vaudois... épilogue

Dans le précédent numéro du Polcant information, nous avons évoqué le complot de Cadoudal et les pérégrinations du sieur Rusillon, ce «vaudois qui voulait supprimer Bonaparte!». Voici la suite et la fin de son histoire qui, fort heureusement, ne s'est pas si mal terminée pour lui

Le 10 janvier 1804, François-Louis Rusillon débarque, avec les conjurés, à Biville, avant de rejoindre Cadoudal dans un gîte sûr. Le 23 janvier, tous entrent à Paris par des portes différentes.

Mais la police du Premier Consul, avertie par des trahisons et les fortes récompenses promises, met en place une véritable armée de gendarmes, soldats et enquêteurs de tout acabit. La traque, comme décrit plus haut est couronnée de succès. Rusillon est arrêté le 6 mars 1804. Notre Yverdonnois donne les raisons de sa participation au complot. La confrontation entre Rusillon et Pichegru se déroule le 14 mars 1804. François-Louis Rusillon admet connaître Pichegru et l'avoir rencontré à plusieurs reprises, tant en Suisse qu'à l'étranger. Interrogé en présence des autres co-accusés, il confirme loyalement ses premières déclarations.

Malgré la plaidoirie de son avocat, arguant qu'étant étranger il n'avait pas juré fidélité au gouvernement, Rusillon est condamné à mort. Suite à l'intervention de sa famille, Napoléon commua sa peine capitale en réclusion de quatre ans, en engageant le condamné à ne plus remettre les pieds sur le territoire français.

François-Louis Rusillon refusa cette dernière condition. Il fut donc détenu au château d'If jusqu'au 6 avril 1814. A la chute de l'Empire, il fut reçu par sa majesté Louis XXVIII. En récompense pour sa loyauté à la cause royale, il recevra le grade de Maréchal de camp, la croix du Mérite militaire et un sabre d'honneur.

Après ces dix ans d'exil forcé dironsnous, il rentre en Suisse, pour un temps de repos plus serein. Mais les Cents jours réveillent son idéal royaliste. Il repart pour Paris. Il tentera d'empêcher le retour de l'Empereur. Waterloo - 18 juin 1815 - mettra un terme à ses pérégrinations. François-Louis Rusillon s'éteignit à Yverdon le 26 octobre 1821, soit 5 mois après Napoléon.

Jean-Philippe Narindal

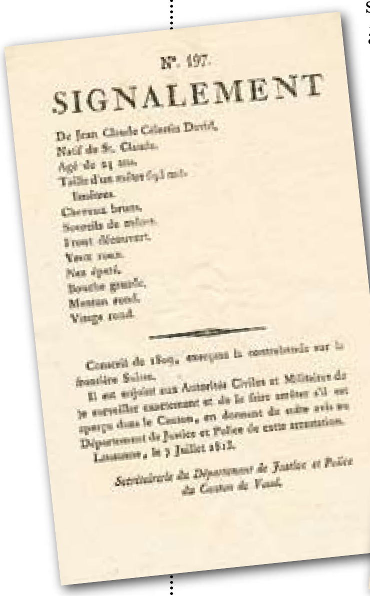
N°. 197.
SIGNALEMENT

ARRÊTÉ
Du 27 Avril 1804.

L'INFO-CENTRE UN SOUTIEN AUX POLICIERS DU TERRAIN

L'info-Centre de la Police cantonale a pour mission première la récolte des différents documents produits par les corps de police du Canton de Vaud et la gestion des renseignements recueillis.

Historiquement, la prise en compte de l'information policière est intimement liée à l'émancipation au 17ème siècle de la police et à sa séparation institutionnelle d'avec la justice. En Suisse, c'est au début du 20ème siècle que différents fichiers tels que le «Moniteur suisse de police» ou le «Répertoire des signalements» ont été créés afin d'interpeller des auteurs d'infractions. Parallèlement à cette démarche centralisée, les différents cantons ont mis en place des fichiers manuels concernant l'activité délictueuse dans leur domaine de compétence. Concernant le Canton de Vaud, le passage à une gestion informatique des données de police judiciaire s'est effectué en 1985 pour arriver finalement aujourd'hui à l'utilisation de l'application Zepyhr, principal outil à disposition de l'Info-Centre.

L'INFO-CENTRE AUJOURD'HUI

L'Info-Centre est constitué de 4 entités distinctes (25,9 ETP). Les collaborateurs sont principalement civils et bénéficient d'un encadrement policier.

LES ARCHIVES JUDICIAIRES

Cette unité enregistre et classe les documents judiciaires produits par la Police cantonale et les polices municipales, excepté Lausanne. Elle est constituée de 17 personnes (13,2 ETP) se partageant la saisie des données dans l'application informatique Zepyhr et le classement des documents.
Les données saisies peuvent être utilisées à la fois à des fins statistiques et stratégiques, avec la publication annuelle d'une photographie de la criminalité dans le canton (Cripol), ainsi qu'à des fins d'enquêtes. Il est possible de rechercher des modus operandi similaires, des recoupements dans les dates, les lieux, les infractions, ou encore identifier un auteur ou une victime par son signalement.

LES SIGNALEMENTS

Ce bureau s'occupe du signalement des personnes placées sous mandat d'arrêt ou d'amener par une autorité, des personnes disparues, ainsi que des véhicules, des plaques et des objets volés. Il compte 4 collaborateurs oeuvrant chacun dans leur spécialité ; ils saisissent les données à la fois dans Zephyr et dans l'application fédérale RIPOL, qui permet à chaque canton d'identifier des objets, des véhicules, des plaques ou des personnes recherchées.

LES STATISTIQUES & ARCHIVES DE LA CIRCULATION

Statistiques: Composée de 2 personnes et bénéficiant du support partiel de 2 autres collaborateurs, cette entité enregistre l'intégralité des données relatives aux accidents de la circulation (statistique), y compris celles traitées par les polices municipales. Ces informations sont saisies dans une application particulière permettant la production des statistiques annuelles et le traitement de diverses demandes (statistiques particulières / requêtes pour le Service des routes, etc.).

L'INFO-CENTRE AUJOURD'HUI

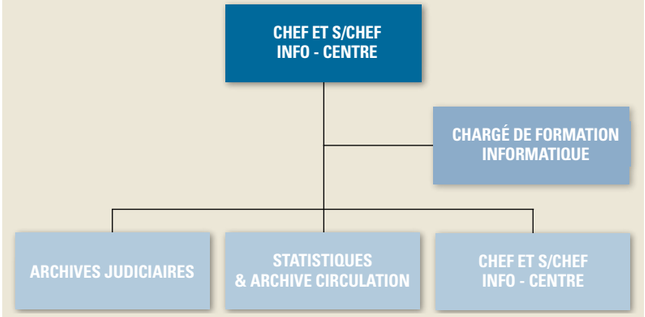

L'Info-Centre est constitué de 4 entités distinctes (25,9 ETP). Les collaborateurs sont principalement civils et bénéficient d'un encadrement policier.

ARCHIVES DE LA CIRCULATION

Les 4 personnes (3.5 ETP) représentant l'autre partie de cette unité saisissent dans l'application Zephyr les données d'archivage des accidents de la circulation, les ivresses (qualifiées ou non) et les différents procès-verbaux de circulation établis par la gendarmerie. Elles procèdent également au classement de ces documents. Outre le fait d'être à disposition des collaborateurs, ces différents rapports sont fournis à des assurances et autres instances qui en font la demande.

CHARGÉ DE FORMATION

Les missions du chargé de formation informatique sont nombreuses et diverses:

- mise en place de concepts de formation
- conception de cours informatiques touchant aussi bien la bureautique que les applications spécifiques utilisées à la Police cantonale
- élaboration d'exercices et de supports de cours
- création de main courante
- modélisation et mise à jour des divers formulaires et rapports utilisés par la police cantonale

ARCHIVES JUDICIAIRES en chiffre pour 2005

ENREGISTREMENTS ZEPHYR	NOMBRE
Evénements	38'831

SIGNALEMENTS en chiffre pour 2005

ENREGISTREMENTS DANS RIPOL ET ZEPHYR	NOMBRE
Véhicules et plaques	3'284
Objets (dont 3007 téléphones portables)	15'457
Personnes	5'154

STATISTIQUES en chiffre pour 2005

ENREGISTREMENTS DES STATISTIQUES	NOMBRE
Statistiques accidents	5'416

ARCHIVES DE LA CIRCULATION en chiffre pour 2005

ENREGISTREMENTS DANS ZEPHYR	NOMBRE
Accidents	3'643
Ivresses	2'899
Procès-verbaux circulation	8'564

- formation:
  – des aspirants
  – des nouveaux collaborateurs
  – continue pour le personnel de la Police cantonale
- help desk métier au profit des collaborateurs de la Police cantonale et des polices municipales pour certaines applications

L'AVENIR

La gestion de l'information est devenue essentielle dans le travail quotidien du policier. Les progrès techniques et la montée en puissance de l'informatique ont permis la maîtrise d'un volume toujours plus important de données. Aujourd'hui, la tendance est de mettre en place des procédures de saisies plus performantes devant éviter l'enregistrement répété de la même information. Il s'agit de déployer un système intégré d'information qui non seulement va permettre une meilleure gestion des ressources, mais surtout d'accélérer l'accès aux données pour le policier du terrain et d'éviter le cloisonnement de l'information (voir graphique ci-dessous). Les renseignements initiaux saisis dans le journal des événements seront repris pour les rapports et les écrits, puis récupérés directement dans la base de données centrale. Le développement de diverses interfaces va également dans le sens d'une gestion plus cohérente de l'information.

La mise en place des nouvelles statistiques fédérales aussi bien judiciaires que circulations va occuper l'Info-Centre jusqu'au début 2009. Des efforts de développement important devront être consentis et la collaboration des policiers du terrain sera requise.

Roger Müller

ZEPHYR, COMMENT ÇA MARCHE?

1 Rédaction du document par les policiers du terrain

2 Saisie et codification des données principales par les collaborateurs de l'InfoCentre

3 Enregistrement des renseignements dans la base de données centrales

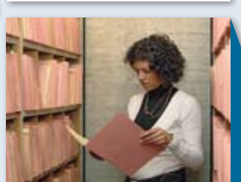

4 Classement des renseignements sous forme papier

5 Mise à disposition des policiers des informations par l'application «PowerZephyr»

SYSTÈME DE GESTION GLOBALE DE L'INFORMATION

Centrale de police

Poste de police

Journal

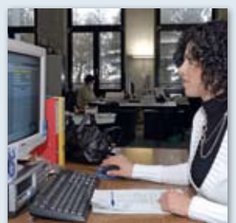

Générateur de rapport

Scannage et GED*

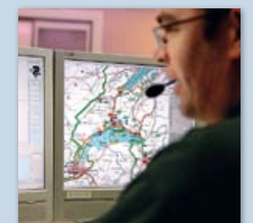

Outil de consultation

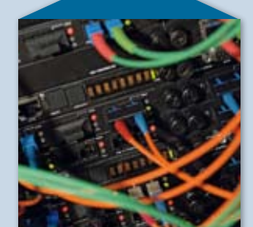

Base de données

OPÉRATEUR DE TRAFIC

Un nouveau métier au sein de la Centrale d'engagement et de Transmission (CET)

A partir du 1er janvier 2008, la construction, l'entretien et l'exploitation des routes nationales seront exclusivement du ressort de la Confédération. Dans ce cadre, Berne déléguera les tâches se rapportant à l'exploitation et à la gestion des ouvrages routiers à des entités cantonales sous le contrôle de l'Office fédéral des routes (OFROU).
Pour le canton de Vaud, l'Office fédéral des routes (OFROU) a chargé le Service cantonal des routes et la Police cantonale de mettre sur pied une centrale de gestion du trafic par des opérateurs professionnels.
Depuis la création de la Centrale d'Engagement et de Transmission (CET) de la Police cantonale, en 1991, à Lausanne, une partie de la gestion du trafic était prise en charge par ses opérateurs. En plus de la gestion du trafic de la région de Lausanne, les opérateurs géraient l'ensemble des événements survenant sur le canton de Vaud (centrale d'urgence du 117) – ville de Lausanne exceptée – et l'engagement des organes de la Police cantonale et des appuis non policiers. Il faut savoir que l'activité de la Centrale d'Engagement et de Transmission (CET) est en constante évolution depuis ces dernières années (56'043 événements traités en 2005 contre 35'800 en 2000) et que la part des événements liés au trafic routier qui représentait 27% en 2005 n'a cessé d'évoluer suite à l'augmentation de ce dernier et au développement du réseau.
La responsabilité de la sécurité des usagers conjuguée à la complexité des interventions sur le réseau routier et à la nouvelle gestion des ouvrages nécessitait donc de créer un métier à part entière avec une formation spécialisée, différent de celui d'opérateur CET mais complémentaire.
Compte-tenu des enseignements acquis dans les centres d'intervention régionaux (CIR) et à la Centrale d'Engagement et de Transmission (CET) un cahier des charges du poste a été établi. Les postes au concours ont été ouverts au secteur privé, au Service cantonal des routes ainsi qu'aux collaborateurs de la Police cantonale (aides de police des centres d'intervention qui exerçaient déjà cette fonction).
Les 6 opérateurs de trafic professionnels sélectionnés ont suivi une formation de 12 semaines (formation de base, formation sur les installations techniques et sur l'aide à l'engagement) sur les sites de Rennaz et d'Yverdon ainsi qu'au CET. Cette formation a été donnée par des collaborateurs du Service des routes, le sergent Degoumois, le personnel du CET et des intervenants privés qui ont installé et gèrent les techniques sécuritaires des tunnels.
Faisant suite à la phase pilote démarrée le 15 janvier 2007, l'entrée en fonction officielle pour les 6 opérateurs et leur chef d'équipe (le sergent Jean-Philippe Degoumois) est prévue au 1er février 2007. Afin d'assurer une permanence 24h/24h et dans un souci de collaboration avec les opérateurs du CET, chaque service se fera sur une semaine complète, soit du lundi au dimanche avec deux jours de congé obligatoires au terme de chaque tournus.

Carole Preciado

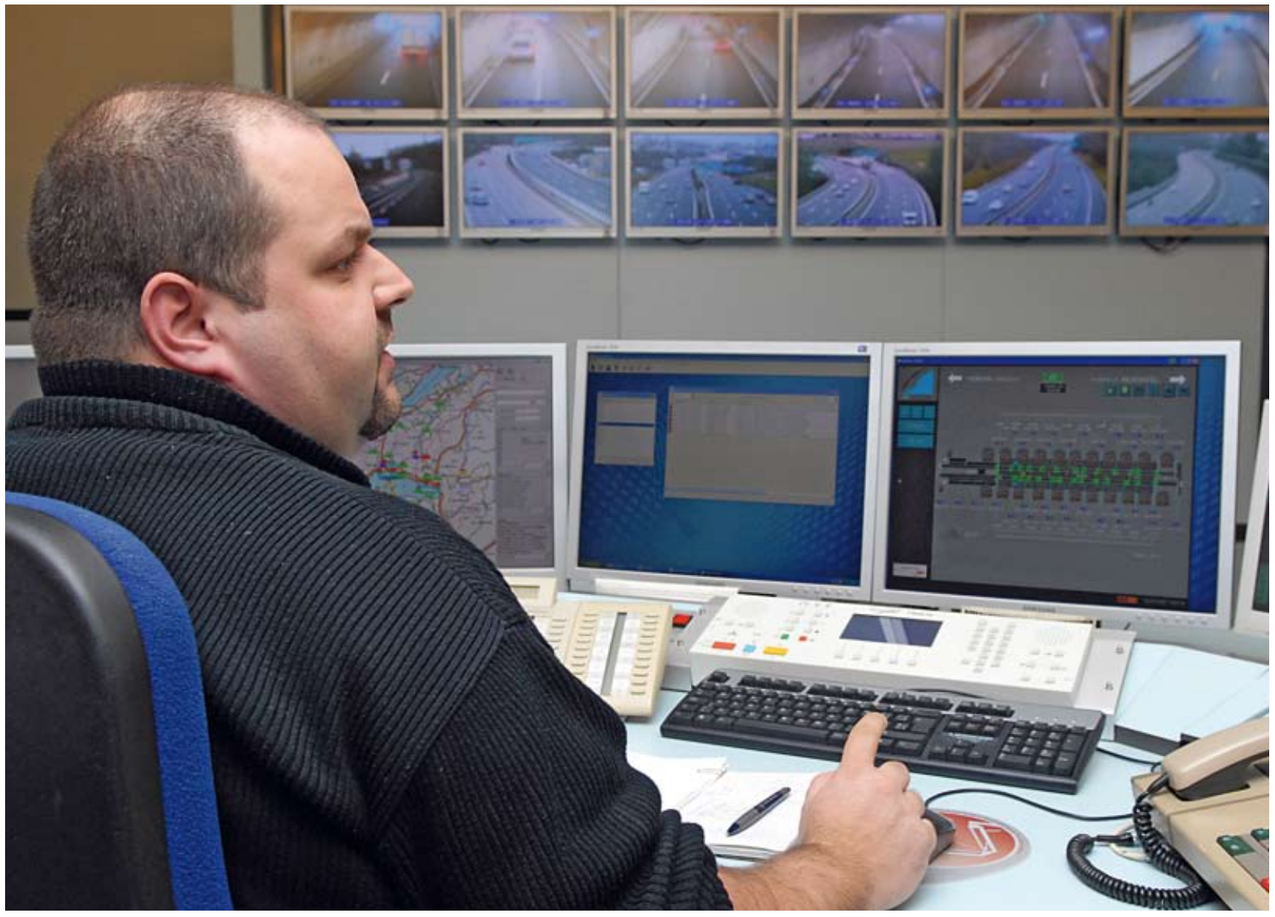

OPÉRATEUR DE TRAFIC PROFESSIONNEL

Ce schéma démontre clairement la séparation des tâches entres les fonctions d'opérateur de trafic et celle d'opérateur CET bien que les deux métiers soient complémentaires dans tous les cas d'accidents ou d'événements impliquant le trafic ou la signalisation routière.
Au sein du CET, la place de travail de l'opérateur de trafic rassemble tous les outils permettant d'intervenir sur la signalisation routière, les alarmes techniques et l'information routière (VIaSuisse). Six écrans de contrôle connectés à 130 caméras (plus 6 autres écrans en cas d'alarme) lui donnent en permanence une vue d'ensemble des événements du réseau autoroutier.

MISSION DES OPÉRATEURS DE TRAFIC PROFESSIONNELS

- Exploitation du système de gestion (SGE)
- Application des propositions de gestion du trafic (panneaux à message variable, signalisation, fermeture de voies ou de tunnels)
- Réception et transmission des pannes par bornes SOS
- Collecte et transmission des informations routières
- Gestion des disfonctionnements techniques
- Elaboration et application des procédures en modes dégradés
- Gestion du service hivernal (salages préventifs, déneigement, etc.)

LES NOUVEAUX OPÉRATEURS DE TRAFIC PROFESSIONNELS

Degoumois Jean-Philippe
Chef centrale du CIR Rennaz

Roger Bart
Aide de police Yverdon-les-Bains

Alain Bassin
Aide de police Rennaz les-Bains

Patrick Berard
Aide de police Yverdon-les-Bains

Daniel Dumartheray
Chauffeur Service des routes Bursins

Alain Gachet
Aide de police Yverdon-les-Bains

Christian Jaccard
Chef d'équipe Service des routes Yverdon-les-Bains

POLICE DE L'AIR A LOS ANGELES

Le comté de Los Angeles ou Los Angeles County compte près de 12 millions d'habitants, nombre difficile à estimer vu la grande quantité d'illégaux, provenant essentiellement du Mexique. Il est réparti sur plus d'un million d'hectares, comprenant environ 80 villes composant ainsi une gigantesque zone urbaine. La ville de Los Angeles compte près de 4 millions de personnes à elle toute seule.

Le LASD (Los Angeles Sheriff's Department) constitue la police du comté de Los Angeles, opérant sur l'ensemble du territoire, à l'exception des villes qui ont leur propre service de police (comme Los Angeles). D'autres entités ont passé des contrats avec le Sheriff qui assure la sécurité sur leur territoire. La police du comté de Los Angeles compte près de 9'000 agents de police et 2'500 civils.

La police de Los Angeles (le fameux LAPD), quant à elle, compte un peu plus de 9'000 policiers et assure la sécurité sur son territoire.

Ces deux grands services de police ont chacun une section héliportée, la première s'appelant l'AERO BUREAU et la seconde l'AIR SUPPORT DIVISION. Vu l'immensité du territoire à couvrir, l'hélicoptère est un outil indispensable pour les services de police. En plus, la topographie du terrain se prête à merveille à ce type de situation. En effet, la plupart des bâtiments sont des constructions basses ou des vil-

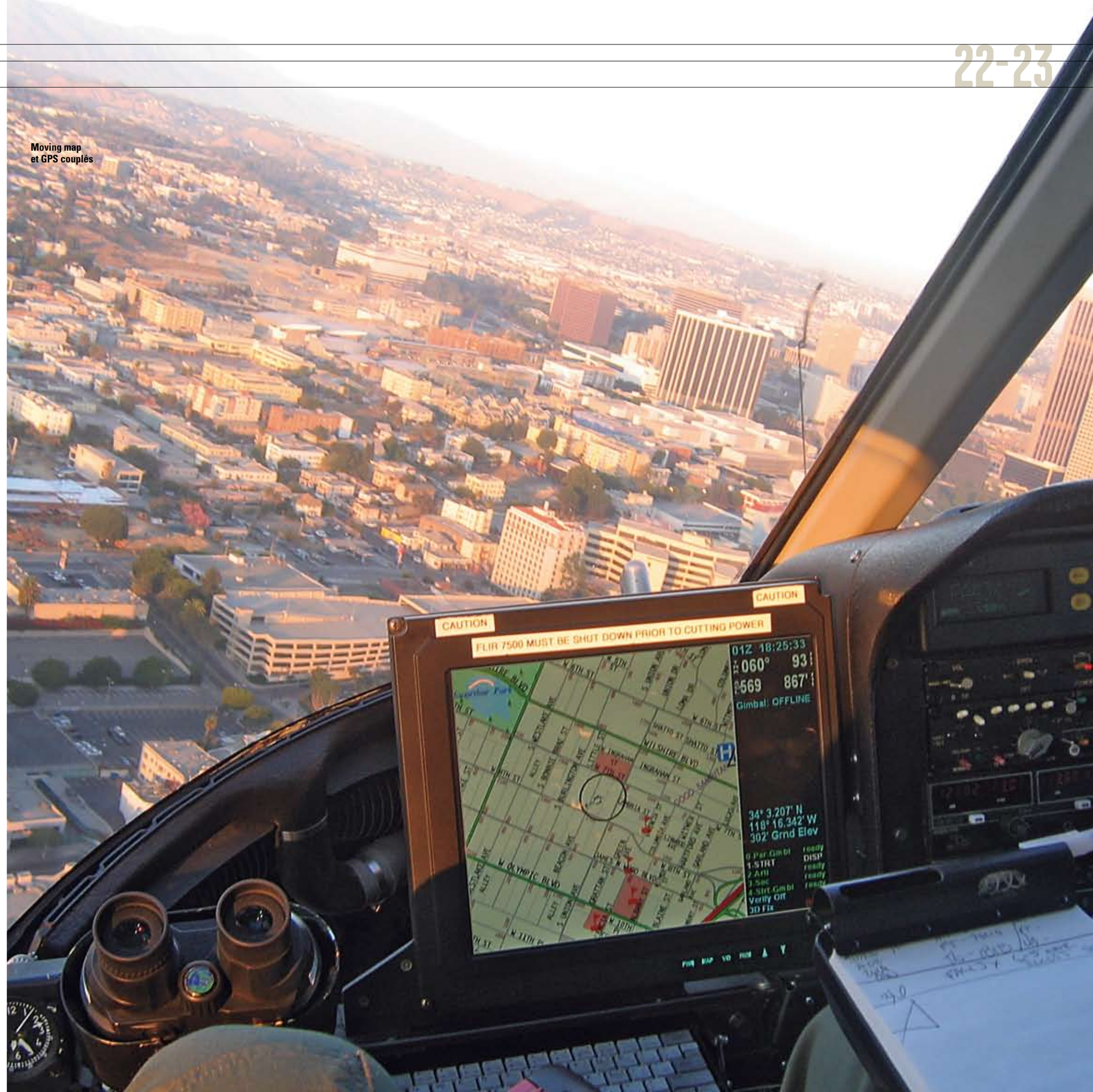

Moving map et GPS couplés

las, alignées à perte de vue, contrastant avec les quelques tours plantées dans les centres urbains. Les moyens aériens permettent ainsi de repérer facilement des personnes ou véhicules suspects et d'effectuer un excellent appui aux unités au sol, en particulier la nuit.

L'AERO BUREAU DU LASD

Le bureau aérien (AERO BUREAU) compte une cinquantaine de personnes, dont 23 pilotes et 7 observateurs. Il est situé à côté de l'aéroport de Long Beach, ville de plus de 400'000 habitants, située au sud du comté. La subdivision

IL ARRIVE SOUVENT QUE LES SUSPECTS, AINSI ÉCLAIRÉS, SOIENT PARALYSÉS ET AVEUGLÉS. CELA PERMET AINSI D'ÉVITER LEUR FUITE, LES INDIVIDUS NE SACHANT PLUS OÙ SE CACHER.

comprend, en plus des bureaux, des ateliers de maintenance et des hangars. La flotte des machines est composée de 12 hélicoptères ASTAR B2 (Ecureuil) et de 3 SH-3H SIKORSKY SEAKING pour le secours en montagne ou en mer.

Plus du 80% des activités sont liées aux patrouilles aériennes. Dans l'arrière pays, la base du Mont Wilson, située à près de 1'800 mètres, est utilisée du lundi au vendredi par l'Air RESCUE 5, avec un Seaking pour le sauvetage. A cet emplacement, il y a possibilité d'intervenir rapidement sur tout le territoire du comté lors d'opérations sanitaires. Certaines missions spéciales sont effectuées pour le transport et la dépose rapide des SWAT (Special Weapons and Tactics) qui utilisent soit les B2 ou encore les gros porteurs selon le type de mission.

Chaque hélicoptère de patrouille, en plus de l'équipement traditionnel, est équipé d'un projecteur à haute intensité (30 millions de candelas) et d'un FLIR (système de thermographie infra-rouge par camera), qui permettent la recherche de nuit. Cet équipement amplifie la signature thermique et permet ainsi l'identification des personnes et des objets dans l'obscurité. Chaque jour, de 1 à 3 unités sont en l'air, dans des secteurs attribués, à l'exception de la période de 05:00 à 07:00 où un team est en stand by à la base.

Les équipages de patrouille sont composés d'un pilote et d'un observateur qui a un rôle déterminant à jouer dans la reconnaissance du terrain et l'appui aux unités au sol.

C'est cet équipier qui utilise les appareils d'appui de la machine, en particulier le GPS avec cartographie. Il arrive fréquemment que les unités soient en rotation serrée sur un objectif pendant 15 à 30 minutes afin d'illuminer les lieux de nuit et de constituer les yeux des patrouilles dans la rue. Il arrive souvent que les suspects, ainsi éclairés, soient paralysés et aveuglés. Cela permet ainsi d'éviter leur fuite, les individus ne sachant plus où se cacher. De plus, un mégaphone à haute intensité (200 watts) permet aussi de donner des ordres parfaitement audibles dans le terrain. Bien entendu, il y a beaucoup de fausses alertes ou de situations où l'appui ne dure que quelques minutes.

Chaque pilote a effectué une école de police et a été pendant plusieurs années Deputy (agent de police) dans le cadre des patrouilles motorisées rattachées à une station de police. Ensuite, après avoir fonctionné comme observateur pendant quelques années, il peut suivre une formation de pilote avec tout ce que cela implique comme contraintes. Cela permet aussi de résoudre les éventuels problèmes de communication qui pourraient y avoir entre l'équipage et les policiers au sol, si ces derniers ne connaissaient pas le travail de base.

Les opérations SAR (Search and Rescue) sont très porteuses pour l'image du Sheriff. En effet, la police est engagée dans des missions de secours et utilise les grands moyens avec ses appareils majestueux utilisés auparavant par la NAVY. L'équipage du RESCUE 5 est composé en permanence de 2 pilotes, de 2 sauveteurs (paramedics) et d'un treuilliste. Bien des missions ont lieu dans le désert de Mojave ou dans la vallée d'Antelope, zones qui sont souvent difficiles d'accès.

En ce qui concerne les équipements particuliers, en plus des scanners et radios multifréquences permettant de communiquer avec l'ensemble des unités en appui et des haut-parleurs pour des missions de police, le phare ou projecteur utilisé par les hélicoptères a une focale variable. Il y a également des appareils qui permettent de rechercher les véhicules volés (le véhicule tracking system) et un système électronique qui permet d'augmenter le nombre d'arrestations pour les bandes qui utilisent les billets marqués (electronic tracking system).

L'AIR SUPPORT DIVISION DU LOS ANGELES POLICE DEPARTMENT

Le LAPD (Los Angeles Police Department), l'un des services de police les plus connus au monde par le biais des séries télévisées, a également une importante unité héliportée. Elle est composée de 11 aérospatiales ASTAR B2 (Ecureuil) comme ceux du LASD et de 4 BELL 206 JET RANGER pour la formation. Composée de plus de 30 pilotes et d'une vingtaine d'observateurs (tactical flight officer), la division a un effectif d'environ 80 personnes.

Egalement près de 85% des vols sont faits au profit de l'appui aux patrouilles, types de missions qui sont appelées ASTRO (Air Support to Regular Operations, soit support aérien aux opérations régulières). Du reste, un célèbre film (Tonnerre de feu) dans les années 80, a mis en évidence l'unité et nous faisait découvrir un hélicoptère nouvelle génération qui avait des capacités extraordinaires. Le reste des missions est utilisé en particulier par la Special Fly Section qui travaille en collaboration avec le bureau des narcotiques pour la lutte contre le trafic de stupéfiants et contribue ainsi à la saisie de drogue et d'argent.

Elle appuie aussi le SWAT pour les entraînements et les opérations spéciales, en particulier sur les buildings, les stades et les aéroports de Los Angeles. Le territoire où sont engagées les unités aériennes est évidemment plus réduit que celui du Sheriff's Department. Il reste limité aux frontières de la ville de Los Angeles. Néanmoins, vu la densité d'activités criminelles, les unités sont bien occupées.

Là aussi, entre 1 et 3 appareils sont en permanence en vol dans des secteurs qui sont répartis. Seule la période entre 05:00 et 08:00 n'est pas couverte, avec néanmoins une unité en stand by à la base.

Les appareils sont aussi équipés d'un phare ou projecteur de recherche ainsi que de haut-parleurs et d'un FLIR.

La division est située au centre de la ville, à proximité des freeways, sur le toit d'un bâtiment anti-sismique.

Il comprend un grand hangar technique, les locaux administratifs et opérationnels ainsi qu'une tour de contrôle. Les hélicoptères sont parqués sur le toit où une vingtaine de places sont disponibles.

Il est aussi fréquent que l'observateur utilise des jumelles où des visions d'amplificateurs nocturnes qu'il met directement à son casque pour l'observation. Ces moyens sont indispensables pour le travail dans ces conditions et permettent une bonne identification des suspects et la prise en chasse de véhicules en fuite.

J'ai personnellement assisté à plusieurs opérations dont des poursuites de personnes ou de véhicules. En patrouille, lorsque la radio de bord annonce une intervention en cours, l'opérateur règle immédiatement son moving map display avec GPS intégré

À CE MOMENT, LE FUYARD N'A AUCUNE POSSIBILITÉ D'ÉCHAPPER À SON POURSUIVANT, L'HÉLICOPTÈRE, TEL UN RAPACE, NE LÂCHE PLUS SA PROIE

et guide si nécessaire le pilote pour aller le plus rapidement possible sur les lieux. L'hélicoptère plonge pour prendre de la vitesse et accélère afin de gagner du temps. L'objectif est rapidement repéré même si toutes les rues se ressemblent et se croisent perpendiculairement. Une fois la première unité au sol repérée, l'hélicoptère entame sa reconnaissance à basse altitude. L'observateur guide le pilote et entre en contact avec les patrouilles au sol. Dès ce moment, de jour comme de nuit, une recherche de suspect est effectuée. Tous les mouvements sont analysés et répercutés au sol. Dès qu'un individu ou un véhicule est en fuite, il est pris en chasse par l'hélicoptère qui guide les véhicules dans la rue. A ce moment, le fuyard n'a aucune possibilité d'échapper à son poursuivant, l'hélicoptère, tel un rapace, ne lâche plus sa proie.

André Etter

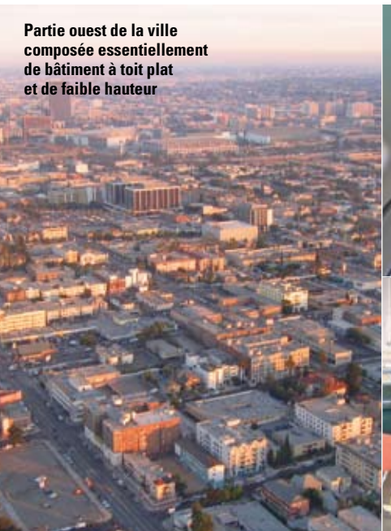
Partie ouest de la ville composée essentiellement de bâtiment à toit plat et de faible hauteur

Pilote siège de droite

ASTAR B2 en révision complète

SH-3H Seaking en attente. On peut remarquer les filtres anti-sable à l'entrée des turbines, au-dessus du cockpit

B2 prêt au départ. L'appareil est équipé d'un projecteur à l'arrière e et d'un FLIR à l'avant

Heliport sur le toit du bâtiment anti-sismique

Patrouille d'un ASTAR B2 du LAPD à proximité du Seaking du LASD en mission de sauvetage LA down town

1123 points et 22 étoiles

Le canton de Vaud figure parmi les régions les plus réputées, à l'échelle mondiale, pour les arts de la table. En nul autre endroit, l'on ne trouve une telle densité de restaurants prestigieux, étoilés par le guide Michelin ou toqués par le Gault Millau.

Les guides 2007 le confirment: la richesse gastronomique du Pays de Vaud est impressionnante. Il s'agit par ailleurs de l'une des raisons majeures incitant le visiteur à séjourner dans le canton.

Des chiffres? Dans le seul canton de Vaud, 81 établissements cumulent plus de 1120 points au Gault Millau et 22 étoiles au Michelin. En tête du palmarès: le Restaurant Philippe Rochat, à Crissier, et le Pont de Brent, tenu par Gérard Rabaey (19 points chacun au Gault Millau), les deux seuls restaurants de Suisse auxquels le guide Michelin décerne 3 étoiles.
Des faits... Qualité et fraîcheur des produits, habiles mariages de saveurs, présentation des plats, équilibre des menus, maîtrise des cuissons, rapport qualité-prix: toutes sortes de critères entrent en jeu pour récompenser les établissements les plus méritants.
Cette année, une nouvelle table vaudoise, l'Auberge de l'Onde, à Saint-Saphorin, a obtenu une étoile, et le Gault Millau a attribué 18 points au restaurant Denis Martin, à Vevey. A Aubonne, l'Esplanade (15 points) a été déclarée «découverte de l'année» par le Gault Millau. A La Roseraie, à Yvorne (17 points, 1 étoile), raffinement et délicatesse sont à l'honneur. Les Jardins de la Tour, enfin, à Rossinière (13 points), ont brillamment remporté le «Sésame de l'accueil», un trophée très prisé, remis tous les deux ans à Lausanne, à l'occasion du salon Gastronomia. Pour nos hôtes en quête d'authenticité, la région regorge également de délicieuses auberges dont le charme tient autant à leur cadre traditionnel qu'au savoir-faire du patron. Cossues ou rustiques, on y déguste des spécialités locales comme le papet vaudois, les filets de perches ou la tarte au vin cuit ainsi que de savoureux mets au fromage (tomme vaudoise, vacherin Mont-d'Or, Etivaz entre autres).

Les guides 2007 le confirment: la richesse gastronomique du Pays de Vaud est impressionnante. Il s'agit par ailleurs de l'une des raisons majeures incitant le visiteur à séjourner dans le canton.

Image du haut: Une création de Philippe Rochat

Un «plus» pour le canton... Selon une étude récente , les plaisirs de la table font partie des cinq motivations de séjour les plus souvent citées par nos hôtes, au même titre que la beauté et la diversité de nos paysages: une richesse dont bénéficie l'ensemble des prestataires touristiques, que ce soit dans le domaine de l'hébergement, du transport, etc.

CANTON DE VAUD
REGION DU LEMAN

Office du Tourisme du Canton de Vaud
Avenue d'Ouchy 60, Case postale 164
1000 Lausanne 6
Tél. +41 (0)21 613 26 26
Fax +41 (0)21 613 26 00
info@region-du-leman.ch
www.region-du-leman.ch

FÊTES, FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS: POUR NE RIEN MANQUER CE PRINTEMPS

08-11 mars 2007	**Les Brandons de Moudon**	www.brandons.ch
10-18 mars 2007	**Habitat-Jardin, Beaulieu Lausanne**	www.habitat-jardin.ch
22-25 mars 2007	**7e Festival du film muet, Barnabé Servion**	www.barnabe.ch
23-31 mars 2007	**25e Cully Jazz Festival**	www.cullyjazz.ch
31 mars-13 mai 2007	**Fête de la Tulipe, Morges**	www.morges.ch/tulipe
10-14 avril 2007	**43e Montreux Choral Festival**	www.choralfestival.ch
18-23 avril 2007	**Arvinis, salon international du vin, Morges**	www.arvinis.com
20-26 avril 2007	**Visions du réel, festival international de cinéma, Nyon**	www.visionsdureel.ch
27 avril-1 mai 2007	**Béjart Ballet Lausanne**	www.bejart.ch
28 avril 2007	**Les 20 km de Lausanne**	www.20km.ch
29 avril 2007	**SlowUp, autour du lac de Morat**	www.slowup.ch
5 mai 2007	**Journée de mise en bouteille, Epesses**	www.lepessesentrain.ch
5 mai-9 juin 2007	**Narcisses en fête, Montreux**	www.montreux-vevey.com
20 mai 2007	**Foire aux saveurs et senteurs, Orbe**	www.orbe.ch
20 mai 2007	**Parade navale CGN, Morges**	www.cgn.ch
27 mai 2007	**4e Cyclotour du Léman au départ de Lausanne**	www.cyclotour.ch
31 mai-3 juin 2007	**Fête européenne de la bière, Lausanne**	www.fetedelabiere.ch

Toutes les manifestations par lieu, date ou thème sont sur le site internet www.region-du-leman.ch/manifestations

© Restaurant Le Cerf

RESTAURANT LE CERF, COSSONAY-VILLE

© Sanjiro Minamikawa, Pierre-Michel Delessert

AUBERGE DU RAISIN, CULLY

© Terroir & Tourisme Philippe Cossy

© dominiqueedersbourg.com

AUBERGE DE L'ONDE, ST-SAPHORIN

LE PONT DE BRENT, BRENT SUR MONTREUX

CE LA POLICE LA
CHE VOUS RECHERCHE VOU
Rendez-vous sur www.policier.ch
POLICE